Image not found or type unknown

Huissier xxxxxx pour xxxxxx

Par **Jocelyne83**, le **20/05/2016** à **18:38**

Bonjour
J'espère que pourrez m aider je m explique .
En 1992 mon mari à fait un crédit pour l achat de matériels video et jeux pour vente , (étant marier de 1980 à 2006). Au bout d un an environ depot de bilan et pensant que mon ex mari avait régler ce crédit .
J'ai un titre exécutoire de Aout 1993 mais je n es jamais reçu une signification de l ordonnance du tribunal .
Début 2008 mon ex mari reçoit une lettre d un huissier demandant de régler la somme de 7592 €? Mon ex a envoyé 2 courriers en date des 15 Mai et 23 Juin 2008 demandant à la société xxxxxx et la société xxxxxx d'apporter la preuve de la signification de l'ordonnance du tribunal ce que ces sociétés n'ont jamais produit .
En 2009 une autre lettre est arriver pour le même règlement ,et depuis 2009 plus de lettres mais j ai reçu 2 lettres en date de mars 2016 et Avril 2016 pour le même règlement venant du huissier xxxxxx. Aucune lettre n'était en RAR
PS : Mon ex mari est décédé le 7/7/2015 .
Conclusion :
Je ne sais pas quoi faire et ne pourrai jamais payer cette somme , je suis seule , 61 ans , j ai un crédit pour régler mes réparations de voiture qui est mon outil de travail . je n es que 900€ de salaire .
Dois je quand même payer cette somme et comment ou me saisir ???? Dois je faire un dossier de surendettement ??
Merci de votre réponse et bonne journée

Jocelyne

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés